

## **Ports de plaisance : une DSP qui fait des vagues**

L'annonce officielle, le 29 juin, du nom des nouveaux attributaires des délégations de service public (DSP) pour la gestion d'une partie des plans d'eau de la Métropole Aix-Marseille-Provence, n'a pas laissé le monde de la plaisance indifférent, et pour cause. Si les trois grands clubs phocéens (Société nautique de Marseille, Cercle nautique et touristique du Lacydon et Yachting club de la Pointe Rouge) ont été reconduits dans leur mission, il n'en a pas été de même pour le couple formé par l'Union nautique marseillaise et le Rowing Club, dans l'anse de la Réserve. À leur candidature commune, la collectivité territoriale a en effet préféré celle de la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille Provence.